LE GÉNÉRAL BOURBAKI

On lit dans le *Salut public* de Lyon :

Nous avons annoncé, d'après le *Journal militaire officiel*, que M. le général Bourbaki passait de la première dans la deuxième section du cadre de l'état-major général dans l'armée.

Bien des gens ne se sont pas expliqué cette nouvelle, car on est peu initié en France à toutes les ficelles et à toutes les roueries administratives.

Ces quelques lignes avaient pourtant une certaine importance; elles renfermaient, dans leur laconisme, une odieuse injustice et une basse vengeance.

D'après la loi du 13 mars 1875, les généraux de division qui ont rendu au pays *d'éminents services* en qualité de commandants en chef d'une armée devant l'ennemi et autres grandes fonctions militaires, comptent jusqu'à soixante-dix ans dans le cadre de l'activité et peuvent être pourvus d'un emploi, même en temps de paix; ils sont maintenus dans la première section du cadre de l'état-major de l'armée. Or, M. le général Bourbaki vient d'en être exclu et placé dans la deuxième section.

Paris-Journal, dans un remarquable article, nous explique à quels mobiles et à quels ordres M. le ministre de la guerre a obéi en prenant une mesure que réprouvent tous les gens de cœur et tous les bons Français.

Il faut remonter au procès Bazaine pour trouver les motifs de la haine de M. Gambetta contre *le plus brillant divisionnaire de l'armee française*. (Ce sont les propres expressions de M. Gambetta devant le conseil de guerre).

Le général Bourbaki, après son départ de Metz, raconte ainsi son arrivée à Tours :

J'indiquai aux membres du gouvernement l'état de l'armée de Metz, je leur dis combien je croyais inutiles leurs efforts, qu'on n'improvisait pas aujourd'hui des armées comme celle-là; qu'ils augmenteraient les malheurs de la France en se faisant battre presque honteusement; que l'armée de Metz tenait encore et que l'intérêt de la France commandait de faire la paix. Je ne pus les convaincre. Comme je connaissais lord Lyons, le prince de Metternich et le chevalier Nigra, je les priai de me donner un rendez-vous, ce qu'ils voulurent bien faire. Je leur parlai de l'intérêt européen, le mieux que je pus... Ils me promirent alors de tenter une démarche auprès du gouvernement de la défense nationale et auprès de M. de Bismarck pour un armistice. Voilà ce qu'a déposé le général Bourbaki, sous la foi du serment !

On comprend combien une affirmation aussi précise et aussi solennelle était de nature à aggraver la responsabilité de M. Gambetta. Me Lachaud lui ayant demandé s'il se souvenait du langage du général Bourbaki, il répondit avec un embarras à peine dissimulé : « J'ai vu le général Bourbaki à Tours, le 14 ou le 15 octobre. Sorti de Metz dans les conditions que vous savez, il était fort désolé de la déconvenue dans laquelle on l'avait jeté... Le général me dit qu'il était dans le plus profond découragement. Quand les armées régulières, m'expliquait-il, quand les vraies troupes ont succombé, il faut jeter le manche après la cognée !... »

Me Lachaud insiste : « Monsieur le président, dit-il en s'adressant à M. le duc d'Aumale, je désirerais fort qu'une réponse fût faite à la question que j'ai posée. Il importe non-seulement à ma cause, mais encore à l'histoire de mon pays, de connaitre ce qui a été dit entre le ministre de l'intérieur d'alors et le général Bourbaki. »

Les magnifiques services et le courage du général sont hors de doute, et ce n'est pas la question, Voici ce que je demande; le général Bourbaki a-t-il dit au gouvernement de Tours de se hâter de conclure un armistice, parce que les jours et peut-être les heures de résistance de l'armée de Metz étaient comptés. Je veuxuue réponse par « oui ou par non ». M. Gambetta voyant toute la portée du débat, se sentant acculé à l'accusation d'avoir continué la guerre dans des conditions qui devaient fatalement aboutir aux catastrophes que l'on sait, répondit : « Eh bien : non. »

M. Gambetta, ajoute notre confrère, n'a point pardonné au général Bourbaki l'embarras, pour ne rien dire de plus, où il l'a réduit au Trianon, Il a faié prendre en son conseil des ministres, le décret du 22 avril, qui met à la retraite le brave et vaillant général, dont la présence électriserait nos troupes d'Afrique. Ignore-t-on d'ailleurs qu'il ne supporte que des médiocrités et des créatures !

Tels sont les ordres auxquels M. Farre s'est émdressé d'obéir ° mais il avait un autre secret motif de mettre tant de promptitude dans la soumission.

Pour un combat malheureux livré alors qu'il ne commandait que provisoirement M. Farre voudrait s'octroyer une faveur qui ne s'accorde qu'aux éminents serviteurs du pays et qu'il vient de refuser à son ancien supérieur, M. le général Bourbaki.

Il fut un temps, en France, où l'on enviait l'honneur de servir le gouvernement. Aujourd'hui en fait d'honneur; on ne doit plus briguer que celui d'être sa victime.

Roger est là sur le banc, dans la cour. Il vous serait infiniment reconnaissant si vous aviez la bonté de redire cet air de *Norma*.

— Bien volontiers !

Et j'ai repris l'air de tout mon cœur.

J'ai été bien récompensée de ma peine. Madame de Louvercy, qui s'était tenue toute radieuse auprès de la fenêtre pendant que je chantais, s'est penchée au dehors, à l'instant où je quittais le piano, et a échangé quelques paroles avec son fils. Puis elle s'est avancée, m'a pris les mains et m'a embrassée en me disant d'une voix émue :

— Merci pour lui et pour moi ! c'est la première fois depuis bien longtemps que je vois un peu de bonheur dans ses yeux.

C'est vraiment un succès que d'avoir fait sortir ce sauvage de son antre ; j'en suis toute fière, et je vais dormir là-dessus comme une bienheureuse.

A suivre

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier.

Paris, le 4 mai 1881

Pour les affaires de Tunis, nous avons aujourd'hui les déclarations de sir Charles Dilke et celles du *Diritto*, qui semblent exclure toute intention de notre part, non seulement de conquête, mais encore de protectorat à l'endroit de la régence. Cependant les incertitudes persistent. On se demande pourquoi les officieux gardent le silence en présence de la marche de plus en plus envahissante de nos troupes dans les États du bey. Huit jours nous séparent encore de la réunion du Parlement. Il ne paraît guère possible que d'ici là le gouvernement puisse se dérober aux explications qui lui sont demandées de toutes parts.

Quant aux opérations contre les Kroumirs, je dois constater qu'elles ne préoccupent plus personne, tant leur succès à brève échéance semble de plus en plus assuré.

La fixation au 29 mai de l'élection du IXe arrondissement ne semble pas devoir obtenir l'approbation de toutes les fractions de la majorité. Nous avons déjà la protestation du *Siècle* qui, au nom des modérés de l'Union républicaine, attaque la résolution du conseil des ministres, Cette protestation fait ressortir tout ce qu'il y a de regrettable dans une décision qui préjuge le jugement de la Chambre, saisie de la proposition Dreyfus, alors que cette décision ne doit avoir pour résultat que d'assurer, pendant six semaines au plus la représentation d'un des quartiers de Paris.

Evidemment, les modérés ne sont pas prêts, et ils appréhendent quelque coup de Jarnac de la part de leurs collègues plus avancés. M. Anatole de la Forge n'a pu encore tâter le terrain et si à son défaut, ils ne rencontrent pas d'autre candidat, la partie est belle pour M Ranc, auquel ils devront forcément se rallier.

Quant à M. Hervé qui, par suite de l'accident d'hier, si fatal pour M. Daguin, paraît devoir être le seul candidat de la droite, il est en train de tâter le terrain. Ses amis revendiquent avec raison tous les titres qui, en dehors de l'esprit de parti, doivent lui concilier les suffrages des conservateurs ; ses connaissances économiques, son esprit pratique, les garanties que son passé et son expérience doivent donner à tous les hommes de progrès et de liberté.

La période électorale qui s'ouvre à partir de dimanche prochain, donnera lieu à des réunions publiques dans lesquelles M. Hervé affirmera et développera un programme qui semble devoir rallier tous ceux qui, sous le régime actuel, entendent rendre au parti conservateur la place militante qu'il a perdue. En tous cas, vos lecteurs peuvent considérer comme définitivement posée la candidature du directeur du *Soleil*.

L'ajournement proposé par l'opportunisme au sujet du projet de réorganisation de la préfecture de police ne suffit pas aux intransigeants ; ils exigent que M. Gambetta se prononce contre le maintien de la préfecture, institution autoritaire et essentiellement centralisatrice, au profit d'une direction purement municipale de la sûreté publique. Jeter par dessus bord M. Andrieux ne leur suffit pas, il faut que le président de la Chambre et ses amis optent nettement avant les élections législatives en faveur de la décentralisation, sinon, gare à eux !

Les intransigeants ne se laisseront détourner par aucun des stratagèmes familiers au chef de la majorité parlementaire. Ils déclament une solution nette et à prompte échéance. La polémique va donc continuer, et au train dont vont les choses, il n'est pas difficile de prévoir la capitulation de l'opportunisme, qui se résumera sans doute, dans le contre-projet que M. Hérisson doit présenter à la rentrée.

Mais ce contre-projet destiné à témoigner des intentions de M. Gambetta, suffira-t-il pour désarmer l'opposition électorale des amis de M. Sigismond Lacroix? C'est peu probable, aussi la démission en masse de la majorité du conseil municipal rentre-t-elle plus que jamais dans l'ordre des éventualités réalisables d'ici à la fin de juillet. On n'aperçoit pas, en effet, comment la députation de Paris, qui relève essentiellement du président de la Chambre, pourra se dérober au coup droit qui lui est porté en ce moment.

M. Barthélemy Saint-Hilaire aura eu beau faire prévaloir devant la commission du budget le maintien de notre ambassade auprès du Vatican, la question n'en viendra pas moins devant la Chambre à l'occasion du budget des affaires étrangères, et elle donnera lieu à un important débat, les signataires de la demande de suppression, qui sont au nombre de 152, se proposant, à cette occasion, de faire engager la majorité au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'État. En effet, il ne se font pas d'illusion tant que le Concordat subsistera, nous devrons entretenir un représentant auprès du Saint-Siége ; aussi s'agit-il uniquement pour eux d'obtenir de la majorité qu'elle se prononce subsidiairement dans le sens absolu de la liberté civile et religieuse. Or, cette revendication devant faire partie des prochains programmes électorrux, il y a lieu de croire qu'elle ralliera, sinon la totalité, au moins les deux tiers des gauches. Aussi, comme le disait cette après-midi M. Madier de Montjau à ses collègues de l'extrême gauche, membres de la commission du budget, avons-nous semé pour récolter à la prochaine législature.

Les députés de retour à Paris étaient nombreux cette après-midi au Palais-Bourbon. C'est la première fois depuis la séparation de la Chambre qui s'y rencontrait pareille affluence. Un certain nombre revenaient de Ville-d'Avray, où ils s'étaient rendus pour communiquer au président les impressions qu'ils rapportaient de leurs départements. M. Gambetta, disaient-ils, n'avait pas paru surpris ni de l'opposition de la province à la proposition Bardoux, ni de son peu de penchant pour une extension de l'expédition contre les Kroumirs au profit de l'exercice du protectorat de la France en Tunisie. Le chef des gauches semblait avoir pris son parti de cette horreur du pays contre les aventures intérieures et extérieures.

Aussi s'est-il empressé de rassurer ses visiteurs en leur promettant que la situation resterait sauve de toute influence gouvernementale ou extra-parlementaire et que la majorité déciderait en dernier ressort.

Le vague de ces paroles tend à faire croire que l'on nous ménage quelque surprise au moment de la rentrée. M. Gambetta souffre du reste, de la grippe, ce qui a pu contribuer à le faire paraître moins confiant que d'habitude.

En revanche, les membres du Parlement qui sont allés faire visite à l'Elysée s'accordent pour trouver à M. Grévy l'air plus satisfait que jamais. En tous cas, il leur a exprimé son contentement au sujet des résultats de la session des assemblées départementales.

Chemins de fer à voie étroite de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise *et des Bassins houillers du Pas-de-Calais et du Nord*

Le 23 avril dernier, a eu lieu, à Arras, dans la Salle des Concerts, une importante réunion, relative aux chemins de fer à voie étroite à établir dans le Pas-de-Calais et les départements voisins.

Sur la convocation de la Société d'Etudes formée par un groupe important de capitalistes, et ayant son siège à Paris, 79, rue Blanche, des députés, un grand nombre de conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires et industriels, s'étaient rendus à l'assemblée générale des Comités de patronage des lignes situées dans le Pas-de-Calais et le Nord, qui, pour le moment, faisaient seules l'objet de la réunion.

Le bureau était composé de :

M. Deusy, député et conseiller général président ; M. Florent-Lefebvre, conseiller général, assesseur ; M. André Desprez, M. Taillandier.

Le Comité d'Études était représenté par : MM. Dufour, propriétaire; Jean David, député; Ducasse, banquier; Claverie, entrepreneur; Frêne, manufacturier, et Emile Fabre, ingénieur.

Dans un rapport très détaillé et très complet, que nous ne pouvons reproduire en entier, M. Emile Fabre, ingénieur-chef du Comité d'Etudes, a exposé le but de l'entreprise, qui est de relier entre'eux et aux chemins de fer existants, les centres industriels et agricoles, encore dépourvus de moyens de communications rapides et économiques.

Il a démontré ensuite la nécessité d'adopter, pour ces nouvelles lignes ferrées, qui doivent être en quelque sorte des chemins de fer vicinaux, un type de voie très économique, c'est-à-dire une voie étroite à la largeur de un mètre.

Puis il a fallu connaître les diverses lignes étudiées par le Comité; celles qui intéressent le région sont : 1° de Lens à Bapaume; 2° d'Hénin-Liétard à Bapaume, par Douai; 3° de Bapaume à la limite du Pas-de-Calais, vers Peronne et Noyon. En terminant, M l'ingénieur Fabre a fait un pressant appel au concours des comités de patronage pour arriver promptement à une solution qui intéresse, au plus haut degré, la prospérité du pays.

Après cet exposé, MM. Taillandier et Desprez ont pris successivement la parole et demande la création d'un chemin de fer à large voie entre Hénin-Liétard et Rœux, par Neuvireuil, qui déjà a été pris en considération par le Conseil général.

Au nom de la Société d'études, M. Jean David répond que cette question mérite certainement une étude sérieuse mais qu'elle n'était pas comprise dans le programme actuellement tracé ; il ajoute qu'il sera tenu compte de la réclamation, et que, si l'importance du trafic démontre l'utilité d'un chemin de fer à grande section entre Hénin-Liétard et Rœux, cette ligne pourra être ultérieurement adoptée, du moment qu'il n'en résultera aucune nouvelle charge pour la Société concessionnaire.

L'assemblée, prenant acte de cette déclaration, approuve à l'unanimité l'établissement des lignes à voie étroite, prévues dans le Nord et le Pas-de-Calais.

A une question posée par M. Florent Lefebvre, relativement au concours financier qui pourrait être demandé aux communes, M. Dufour fait, au nom du Comité, une réponse qui satisfait tous les membres présents : Il déclare que la Société sollicite simplement l'application de la loi du 11 juin 1880, relative à la garantie d'intérêt et que dans ces conditions il ne demande aucune subvention, ni aux industriels, ni aux communes.

Sur la demande de M. l'ingénieur Fabre, les Comités de patronage, déjà institués dans les divers cantons, sont complétés par l'adjonction de nouveaux membres. (Nous donnerons prochainement la composition de ces Comités).

Enfin, sur la proposition de M. Deusy, il est décidé que chaque comité de patronage désignera deux de ses membres pour se réunir une fois par mois, à Arras, avec le Comité d'Etudes, et examiner de concert toutes les questions intéressant les lignes actuellement étudiées et les modifications dont elles pourraient être susceptibles.

En résumé, l'assemblée a reconnu à l'unanimité l'utilité du nouveau réseau de chemins de fer à voie directe proposé par le comité d'études des chemins de fer de la Somme et du Bassin houiller du Pas-de-Calais.

Nous espérons que le Conseil général, fidèle interprète des vœux des populations, accordera sans hésiter son bienveillant concours à cette nouvelle Société, qui possède l'élément indispensable à toute entreprise, c'est-à-dire le capital, et qui présente les garanties les plus sérieuses d'honorabilité et de capacité.

BULLETIN DU TRAVAIL

Une réunion des entrepreneurs, présidée par M. Laurenge, à laquelle assistaient une cinquantaine de patrons, a eu lieu mercredi soir, au café *Belle-Vue*.

Il a été décidé que les ateliers fermés ne seront ouverts que lorsque la moitié au moins des ouvriers des ateliers de MM. Facq et Rouzé, mis en interdit, auront repris le travail ;

Que les ouvriers de première catégorie seront payés à raison de 45 centimes l'heure ;

Que les autres seront payés selon le travail qu'ils fourniront ;

Et qu'enfin la journée de travail sera fixée à onze heures l'été et à dix heures l'hiver.

Bulletin Economique

Les traités de commerce. — On lit dans l'*Echo du Nord* :

— Paris, 4. — M. Richard Waddington, député de Rouen, a présenté aujourd'hui à M. Tirard les représentants de l'industrie cotonnière. MM. Alfred Delesalle et Schoutetten représentaient la ville de Lille.

M. Waddington a exposé la situation critique de l'industrie cotonnière et il a insisté vivement pour que les droits votés par le Parlement fussent intégralement maintenus.

Le ministre a répondu avec une grande bienveillance qu'il voulait être éclairé par le Conseil supérieur du commerce avant de prendre une décision. Il ressort de ses paroles que les fils fins sont surtout en cause.

Cette après-midi, la commission spéciale du Conseil entend les délégués de la filature de cotons fins, contradictoirement avec les représentants de Lyon et de Saint-Etienne.

MM. Thiriez et Delesalle parlent au nom de Lille.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

M. Berthé, ex-commissaire de police à Roubaix, passé en la même qualité au Havre, vient d'être nommé commissaire central à Besançon.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

On a enterré, hier, un brave jeune homme, M. Gustave Burms, très-aimé et très-estimé de ses nombreux amis.

Le service funèbre qui s'est célébré à l'église Notre-Dame a été très-touchant, autant par l'affluence des assistants que par la tristesse sympathique qui se peignait sur tous les visages.

M. Gustave Burms n'était âgé que de 20 ans à peine. Il était président du cercle St-Michel (anciens élèves du demi-pensionnat des Frères) et membre de la *Musique municipale*.

Le cercle St-Michel avec sa bannière en deuil faisait partie du convoi.

La *Musique municipale* était aussi présente.

On remarquait deux couronnes : l'une offerte par les membres du cercle à leur président défunt portant cette inscription : « les anciens élèves de St-Michel à leur meilleur ami, » l'autre donnée par la *Musique Municipale*.

Au cimetière, M. Emile Chatiliez, vice-président du cercle St-Michel, a prononcé un discours.

Dimanche prochain au Grand Théâtre de Lille, à 8 heures du soir, la Société des Concerts du Conservatoire dirigée par M. Victor Delannoy et les Orphéonistes Lillois dirigés par M. Boulanger donneront une grande solennité musicale, dans laquelle on entendra Mlle Léonore Mahieux, cantatrice, et M. Marsick, le célèbre violonniste.

L'attrait exceptionnel de cette soirée attirera certainement en foule les amateurs de musique.

Le bureau de location du Grand Théâtre sera ouvert samedi et dimanche de 10 heures du matin à 3 trois heures de l'après-midi.

Le succès des dispensaires des Facultés catholiques de Lille va s'affirmant de jour en jour. Les malades qui viennent y chercher des consultations et des remèdes deviennent de plus en plus nombreux.

L'ouverture des dispensaires pour le présent exercice 1880-81 a eu lieu le 5 novembre 1880. Depuis cette époque, les nombres mensuels des consultations gratuites ont été les suivants :

Novembre	1880	981
Décembre	1880	1279
Janvier	1881	1084
Février	1881	1565
Mars	1881	1839
Total		6748

Le chien de M. le docteur D... de la rue de Lannoy, reconnu atteint de la rage, a été abattu, hier, par deux agents qui l'ont transpercé de leur épée.

M. le docteur D.. observait depuis quelques jours, le chien chez qui il avait cru remarquer plusieurs symptômes de rage. Hier l'attitude du chien devint menaçante. C'est alors qu'il fut abattu.

L'instruction sur les empoisonnements de la rue Beauharnais se poursuit. Hier, le parquet a visité la chambre du nommé B..., ouvrier peintre, locataire de Mme Desplanques, maîtresse de l'estaminet du *comte de Beauharnais*, qui, à diverses reprises, avait menacé cette dernière, à propos d'un procès qu'il avait perdu en justice de paix.

Les ustensiles de ménage qui ont servi à faire le bouillon, ont été saisis, ainsi que le robinet des eaux d'Emmerin.

M. Regneaux, rentier, est hors de danger. Seule Mlle Therette, modiste, est encore sérieusement malade.

Hier matin, M. le commissaire du 7e arrondissement de Lille, a eu a constater un fait d'un bien grande gravité.

La veille, à 11 h. 1/2 du soir, la femme Dupuis, se trouvait seule, couchée dans sa chambre, rue du faubourg d'Arras, 191, au fond d'un chantier de bois, quand elle entendit frapper à sa porte. C'était un nommé Henri Minet, âgé de 35 ans, employé depuis une dizaine de jours par M. Dhelemmes.

Naturellement la femme Dupuis refusa d'ouvrir et se mit à crier: au voleur ! à l'assassin ! Personne ne l'entendit.

Ccomme le misérable était sur le point de forcer la porte, la femme se leva, s'arma d'une hache et dit à son agresseur que s'il entrait, elle lui fendait la tête.

Il n'en tint aucun compte, entra, et se précipita sur sa victime qui le blessa de plusieurs coups à la tête sans parvenir à faire lacher prise à cet enragé.

Des voisins arrivèrent enfin et arrêtèrent ce misérable au moment où il allait accomplir sur sa victime les derniers outrages. Les blessures qu'il a reçues, quoique profondes, ne mettent pas ses jours en danger.

Un conducteur de bœufs, Victor Brebion, en voulant empêcher l'animal de s'échapper, a été renversé par lui et a reçu quelques contusions.

Hier, vers 4 heures après-midi, un bœuf s'est échappé, à l'abattoir, de Lille, des mains de son conducteur et a parcouru les rues du Metz, de la Halle, le Quai de de la Basse-Deûle et la rue du Pont-Neuf. A la gendarmerie, rue de Thionville, il rebroussa chemin et parcourut de nouveau la rue du Pont-Neuf et le Quai. On parvint alors à le faire monter sur le rempart puis rentrer à l'abattoir.

Le temps qui nous vient... d'Amérique, sous le contre-seing du *New-York Herald* :

A partir du 2 mai, dépression qui atteint les côtes de l'Angleterre et de la Norwège, accompagnée du sud-est tournant à l'ouest, par de forts vents en bourrasques, pluie et peut-être éclairs. Une autre suivra de près dans les régions du Nord.

L'*Eden-Théatre* continue le cours de ses représentations avec un succès toujours croissant. Le nombre des spectateurs augmente chaque soir, il est juste aussi de constater que les efforts des artistes dont se compose la troupe de M. L'Eclair, ne se relentissent pas. On « buche dur » dans la maison et chaque jour ménage un spectacle nouveau.

Parmi les artistes dont le succès est le plus éclatant, nous devons citer miss Lizzie, surnommée la Reine des pigeons. A force de patience, miss Lizzie est parvenue à apprivoiser huit pigeons qui obéissent à sa voix et viennent, à son appel, se percher, les uns sur la tête, les autres sur les épaules et les bras de leur aimable *dompteur*.

Miss Lizzie a réussi à les familiariser avec l'odeur de la poudre et l'un d'entre eux, nommé *Prince*, croyons-nous, vient même se poser sur le canon d'un pistolet que l'on vient de décharger contre lui. Le travail de ces intéressants volatiles ne sera nulle part mieux apprécié qu'à Roubaix, où les sociétés colombophiles sont si nombreuses.

Disons pour renseigner les amateurs que de ces huit pigeons, six sont d'origine suédoise et deux d'origine française. Ces derniers sont les plus « avancés. » Ils sont français parbleu ; cela se conçoit facilement.

Les Poole Zanlo et Miss Delo recueillent aussi chaque soir de nombreux applaudissements ; leurs exercices sont vraiment surprenants et c'est avec raison que ces acrobates s'intitulent, les plus forts du monde; l'un d'eux, un jeune bambin, exécute le double saut périlleux avec une souplesse et une agilité merveilleuses.

L'espace nous manque pour parler aujourd'hui des autres artistes de la troupe ; citons cependant au vol, M. Ribert, qui, en trois minutes, peint à l'huile, une marine, une nature morte, etc. Le sujet varie tous les soirs. Rubens eût certainement fait mieux, mais il n'eût pas fait plus vite.

Le nègre Jo-Jo est un instrumentiste très-habile. Il a exécuté hier, sur une seule corde, plusieurs jolies romances tirées d'opéras français.

Chaque soirée se termine par une pantomime rendue par la troupe Jarratt. En somme, M. L'Eclair doit être satisfait ; il reçoit du public roubaisien un accueil qui le dédommage des charges qu'il s'est imposées pour le recrutement de la troupe d'élite qu'il dirige. X...

Le charmant petit cirque de M. Delafioure établi sur la Grand'Place, devait déjà nous quitter hier pour aller à la foire de Bruges. (Il paraît que dans cette ville, on refuse la place à tous les forains, dont les établissements ne sont pas entièrement montés pour le 8 courant.)

Une seule et unique exception fut accordée à M. Delafioure qui ne s'y rendra que lundi prochain. Nous avons donc la bonne fortune de posséder encore pendant quelques jours ce cirque le plus intéressant et le plus amusant que l'on puisse imaginer. Nous savons du reste de source certaine que le retard de son départ pour Bruges n'est dû qu'à une seule cause; c'est que cet établissement a refusé tous les soirs trois fois autant de monde qu'il pouvait en contenir.

La conférence de géographie

La conférence géographique de dimanche a été, nous l'avons dit, un double succès, et ce succès a été double non-seulement parce que chacun des deux orateurs en a recueilli sa part, mais aussi parce qu'il a été tout à la fois un succès de science et un succès de parole.

C'est M. Guillot, professeur au lycée de Lille, qui a ouvert la séance. Il a traité, conformément au programme, des populations diverses de l'Afrique australe et de la politique britannique dans cette région.

Après avoir montré les progrès successifs de la politique coloniale anglaise au XIXe siècle, progrès que la France a le devoir de surveiller avec attention, l'orateur a abordé l'étude de la colonie du Cap autour de laquelle sont venues peu à peu se grouper nombre d'autres colonies anglaises. Il a décrit son aspect général, son climat, les déserts de l'intérieur, les mœurs et coutumes de la grande race hottentote. Il a énuméré les principales explorations qui, depuis Levaillant jusqu'au missionnaire Coillard, ont fait connaître cette région de l'Afrique. Il a insisté sur le premier passage du grand explorateur Livingstone, et sur les explorations plus récentes du major portugais Serpa Pinto et du missionnaire français Coillard.

M. Guillot a examiné ensuite les différentes colonies qui ont été réunies à celles du Cap : il a retracé l'annexion du Transvaal et les difficultés que l'Angleterre a trouvées dans la conquête du pays des Bassoutos par suite des résistances des chefs Morosi et Massoupa.

Puis, passant aux Zoulous, il a donné les détails les plus intéressants et les plus précis sur leur aspect physique, leurs coutumes, leur organisation de la famille, leur religion et enfin leur gouvernement et leur puissante organisation guerrière.

M. Guillot a terminé en racontant les événements qui se sont récemment accomplis dans le Zoulouland, dans le Bassoutoland et dans le pays des Boers ou République du Transvaal.

La conclusion, très logique et très pratique, a été que la France doit surveiller les progrès de l'Angleterre et chercher à prévenir son influence dans toutes les régions du globe et surtout de l'Afrique, où elle cherche à dominer et à écarter la nôtre.

Débitée avec une grande facilité qui prouvait que l'orateur possédait son sujet à merveille, cette étude a captivé l'auditoire. Les applaudissements n'ont pas manqué à M. Guillot; mais nous voulons donner une mention spécial à l'ovation toute spontanée qui a salué le nom de l'illustre Livingstone.

Les projections à la lumière oxhydrique qui ont suivi cette première partie de la séance ont fort intéressé l'assistance ; elles ont été construites avec habileté par M. le préparateur de physique de la faculté des sciences.

M. le vice-président du club alpin français s'est emparé de la sympathie de son public, dès ses premiers mots, en se faisant avec une bonhomie pleine de finesse, l'interprète du sentiment général à l'égard de son prédécesseur à la tribune. Les rires approbatifs et les bravos qu'il a provoqués par ce début, ont dès lors souligné toutes ses phrases jusqu'à la fin de son amusant discours qui n'a pas duré moins d'une heure et demie.

Il serait difficile, à la vérité, de rencontrer un orateur plus spirituellement jovial que l'honorable et savant M. Talbert. Sa forme est imprévue, originale, émaillée de saillies, pleine d'humour. Il s'est présenté à l'élégant public qui l'écoutait, comme un guide se disposant à entreprendre avec lui la fameuse ascension du Mont-Blanc.

D'abord les conditions, puis les précautions pour n'être ni gelé ni rôti, puis la question des provisions et bagages. Vous, madame, telle toilette, telles chaussures; vous, monsieur, ceci et cela, pas autre chose; nous partons à telle heure; nous passons par ici; nous suivons le glacier des Bossons que voilà, à travers ce superbe bois de mélèzes, à telle heure; nous sommes à la Pierre Pointue, à telle autre à la Pierre à l'Echelle ; nous voici aux châlets des Deux Mulets où se clot notre première journée.

Après avoir savouré dans une indescriptible extase l'inoubliable spectacle du coucher de soleil, et dormi jusqu'à une heure du matin, nous reprenons le bâton ferré et la corde, et nous commençons la seconde journée, la plus rude. Voici le Mont-Maudit, tout déchiré, la belle pyramide du Pic-du-Goûter, le Dôme-du-Goûter, les Bosses du Dromadaire, la Grande-Crevasse, lugubrement célèbre; encore une étape et nous voici au dernier sommet, vierge de tout contact humain, il y a un siècle, aujourd'hui violée, chaque année, par des milliers de touristes qui y laissent leur carte de visite enfermée dans des bouteilles à champagne vidées et rebouchées.

Nous sommes à 4,800 mètres, et le froid est terrible, mais quel horizon ! La Bourgogne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, les flots bleus de la Méditerranée... La vue est sans borne. Autour de nous l'innombrable armée des cimes alpestres qui font cortège à leur roi gigantesque.

Mais voici qu'il est temps de redescendre si nous voulons rentrer avant la nuit à Chamounix. En avant !

L'ascension du Mont-Blanc, que M. Talbert traite un peu cavalièrement comme il sied à un montagnard qui a vingt fois conquis cette position redoutable et admirable, n'offre pas de grands périls à la condition d'être robuste, bien poumonné, prudent et inaccessible au vertige. C'est surtout d'avoir pour guide un homme aussi expérimenté et aussi entraînant que le joyeux alpiniste. Nous pouvons l'assurer que tous ceux et celles qui l'ont écouté sont prêts à le suivre à travers rocs et seracs, jusqu'à la cime, s'il consent à se faire leur guide autrement que par forme oratoire ; et à défaut de cette réalité que tout le monde ne peut pas s'offrir, on lui sera fort reconnaissant de venir organiser oralement et photographiquement quelque autre ascension aussi peu fatigante et aussi peu coûteuse que celle qu'il a conduite à bien au Mont-Blanc, dimanche dernier.

— ARMENTIÈRES. — Mardi, vers dix heures du matin, le nommé Richard Lapouille, ouvrier lattier, âgé de 16 ans, travaillait avec deux de ses camarades dans un atelier situé sur le bord de la Lys, au lieu dit rue du Pont de Beauvais.

Après avoir livré à un client quelques bottes de latte, le jeune Lapouille sortit et ne reparut plus à l'atelier. Les deux ouvriers le croyant absent pour faire quelque course, ne s'en inquiétèrent nullement.

Le père du jeune homme qui était aussi sorti pour ses affaires rentra vers midi à l'atelier et demanda son fils. Les ouvriers répondirent qu'il était sorti vers 10 heures et demie. Comme le jeune homme n'avait pas pris son paletot, on soupçonna de suite un malheur. En le cherchant on aperçut bientôt sa casquette flottant sur la rivière, à peu de distance de l'atelier. On sonda les eaux à l'aide d'un grappin et bientôt on repêcha le corps au Rivage à grés.

M. le docteur Vincent, appelé aussitot, ne put que constater la mort. De son examen, il résulte que le noyé ne porte aucune trace de violence et que la mort est accidentelle.

On suppose que le jeune ouvrier aura voulu retourner à l'atelier en côtoyant la Lys, à un endroit où il est nécessaire, pour passer, de se tenir à une palissade qui y aboutit. On a constaté, en effet, qu'une planche de cette clôture a disparu.

— LOOS. — Un ouvrier, âgé de 15 ans, Jean-Baptiste Dotel, domicilié à Loos, était au fond de la fosse no 7 des mines de Lens. S'étant un peu attardé en allant prendre son travail, il a été surpris par une berline et écrasé contre les traverses. La mort a été instantanée.

— BOULOGNE. — Un compatriote d'il signor Maccio, le nommé Richard Cantoni, âgé de trente ans, employé aux travaux du port en eau profonde, ayant eu une discussion avec le sieur Sailly, demeurant rue de Constantine, chez qui il prenait sa pension, a frappé ce dernier de plusieurs coups de couteau à la tête.

L'état du sieur Sailly ne présente pas de gravités apparentes.

Quant à Cantoni, qui a pris la fuite, la police fait d'actives recherches pour le découvrir.

— DUNKERQUE. Depuis la dernière foire de Dunkerque, les époux H..., marchands de jouets d'enfants, ont disparu de cette ville, abandonnant leur baraque ainsi que les marchandises qu'elle contenait.

Depuis quelque temps, ces gens vivaient en désespérés. Après avoir dû cesser leur commerce à Calais, ils avaient résolu de se faire marchands forains. Ils avaient plus ou moins bien réussi dans différentes localités. A Dunkerque, leurs affaires prirent une tournure plus défectueuse encore et, à la fin de la foire, il leur manquait 150 fr. pour remplir leurs obligations.

Ils adressèrent une lettre à un parent, de Calais, pour demander l'avance de cette somme.

On suppose que, ne recevant pas de réponse à temps, ils se sont suicidés tous deux, ainsi qu'ils en avaient manifesté l'intention à différentes reprises.

Le lendemain de leur disparition, les 150 fr. arrivaient à Dunkerque, et il y a trois semaines environ, la dame H... leur mère, est morte de chagrin.

— LILLERS. — Voici de nouveaux détails sur le drame dont nous avons entretenu nos lecteurs.

Ainsi que nous l'avons dit, un incendie a éclaté dimanche à dix heures et demie du soir dans la maison de Pierre Réant, ménager à Hertevant, hameau dépendant de la ville de Saint-Venant.

Quoique les pompiers de la ville soient accourus au premier signal, il était déjà trop tard pour sauver non pas seulement la maison où le feu s'était déclaré, mais encore les deux maisons voisines, appartenant à Pierre Martel et à Henri Beaussart; ce dernier a pu cependant sauver ses bestiaux, mais ce fut tout.

Ces habitations étaient d'ailleurs couvertes en chaume, et il soufflait au moment du sinistre un vent très violent.

Les pertes sont de 4,000 fr. pour chacun des deux premiers incendiés, mais avec cette différence que Réant était assuré et Martel ne l'était pas, et de 7,060 fr. pour Beaussart, assuré.

D'après la déclaration de Réant, il était rentré de son travail à 7 heures, avait donné à souper à ses enfants, puis à son cochon, qu'il avait laissé vaquer dans sa cour, et s'était couché de bonne heure. Il s'était éveillé en voyant brûler le plafond de sa chambre et n'avait eu que le temps d'enlever les enfants et de se sauver avec eux en chemise.

Il avait déposé les petits chez un voisin, et c'est seulement quelques instants plus tard, lorsque sa maison fut réduite en cendres, qu'il songea à ses locataires.

En effet, personne n'a vu les époux Bailleul, qui habitaient avec leur petite fille une partie de la maison Réant. Des fouilles furent faites aussitôt que possible et on trouva les trois cadavres, horriblement brûlés et calcinés, au pied du lit des époux Bailleul. L'homme avait 66 ans, et était infirme depuis une quinzaine d'années; la femme avait 51 ans; la petite fille, Marie Martel, 14 ans.

Ils avaient été surpris par la fumée et avaient péri sans pouvoir se sauver.

Dès le premier moment, des bruits hostiles à Réant ont couru; les circonstances relatives au cochon, la crainte qu'il manifestait, pendant l'incendie, de ne plus le retrouver, et qui l'absorbait au point de lui faire oublier ses plus proches voisins, qu'il laissait sans secours, et bien plus encore, un témoignage sur lequel nous ne voulons pas insister, semblaient donner créance à ces bruits.

Nous ne sommes pas à même de savoir ce qu'ils avaient d'exact, mais nous savons qu'après enquête sommaire faite par M. le juge de paix de Lillers, un mandat provisoire a été décerné contre Réant, qui a été écroué à la prison de Béthune.

— LENS. — Dernièrement, à Lens, un individu se tirait un coup de revolver au cœur. Au bruit de la détonation, plusieurs personnes étaient accourues et, parmi elles, le nommé J. Laloux prodiguait ses soins au malheureux qui avait voulu en finir avec la vie. Laloux est domestique à Lens ; pour se payer sans doute des services qu'il venait de rendre, il crut devoir emporter une chaîne et une montre en or appartenant au suicidé et mit le tout dans sa malle. Mais la justice eut vent de l'affaire, et elle vient d'accorder deux mois de solitude à Laloux pour lui permettre de réfléchir sur sa mauvaise action.

— LE CATEAU. — Le bruit court, au Câteau, que l'on aurait découvert, dimanche matin, vers onze heures, dans la Selle, les corps de deux enfants nouveaux-nés enveloppés dans des langes.

— AVESNES. — Il sera procédé, le vendredi 13 mai, à l'hôtel de la sous-préfecture d'Avesnes, à onze heures du matin, à une adjudication de travaux communaux s'élevant ensemble à la somme de 50,690 francs.

— LE CATEAU. — Vendredi après-midi, Mme Rousseau-Delhaye, marchande épicière au chemin de Montay, près le Câteau, était descendue à sa cave pour transvaser un litre de benzine d'une bonbonne en mauvais état ; ...

Le liquide se répandit sur le sol, mais Mme